



Mairie de  
Saint-Georges-sur-Baulche

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 14 septembre 2020

### DÉLIBÉRATION N°2020-055

**OBJET : Remboursement sinistre lampadaire du rond-point Chaumont**

En exercice : 23  
Membres  
Présents(s) : 21  
Pouvoir(s) : 1  
Absent(s) : 2

Le quatorze septembre deux mille vingt à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni en la commune de Saint-Georges-sur-Baulche, sous la présidence de Madame Christiane LEPEIRE.

**Les membres présents en séance :**

Christiane LEPEIRE, Michel DUCROUX, Chrystelle EDOUARD, Yannick BARBOTTE, Claire GUEGUIN, Christian VEILLAT, Martine MORETTI, Christiane GALLON, Gérard PORA, Claire DEZOUTTER, Isabelle CAMBIER, Frédéric GRACIA, Nathalie PREUD'HOMME, Philippe THOMAS, Nicolas PERROUD, Richard FAURE, Aurélien HELLE, Anne-Sophie DA COSTA, Thomas GUETTARD, Christophe GUYOT, Aurélie HENAULT

**Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :**

Aurore BAUGE à Claire GUEGUIN

**Le ou les membres absent(s) :**

Aurore BAUGE, Bertrand POUSSIÈRE

**Secrétaire de séance :**

Michel DUCROUX

Suite à l'accident en date du 17 août 2019 survenu à hauteur du rond-point Michel CHAUMONT, impliquant Monsieur Didier MORIZET et ayant occasionné la dégradation d'un lampadaire.

Une déclaration a été faite à l'assurance AXA, cabinet Van Den Eynde-Dubois. Le remboursement obtenu, à hauteur du devis effectué par SERPOLLET, s'élève à 1 337.95 € TTC.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le chèque de l'assurance AXA.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé le registre les membres présents.  
Pour copie conforme.

Le 14 septembre 2020

Christiane LEPEIRE  
Maire de Saint Georges sur Baulche

Envoyé en préfecture le 18/09/2020

Reçu en préfecture le 18/09/2020

Affiché le 18/09/2020

ID : 089-218903466-20200914-2020\_055-DE